



**PASSEURS  
de TERRES**

Coopérative régionale  
de foncier agricole



## Les Roches, Couëron (44)

Une ferme en commun,  
des terres préservées

Un projet coopératif  
porté par l'association  
Terre de Liens Pays de  
la Loire



## L'achat coopératif, une solution pour préserver sur le long terme les terres de la ferme des Roches

A partir d'actions locales, la coopérative foncière régionale Passeurs de terres entend acquérir des fermes pour préserver collectivement et sur le long terme des espaces agricoles et naturels en Pays de la Loire.

Passeurs de terres pratique un bail innovant, le bail à domaine congéable, qui permet aux fermières et fermiers de devenir propriétaires du bâti et locataires des terres pour la durée de leur bail.

Des clauses garantissant le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique s'ajoutent au contrat (bail rural environnemental).

La coopérative s'engage à ne pas revendre les terres et à les maintenir en agriculture biologique. Elle garantit ainsi la préservation des espaces naturels et de la biodiversité sur le très long terme.



## Aux portes de la ville de Couëron, les paysans des Roches font appel à Passeurs de terres pour préserver leur ferme

Christian est installé depuis 1994 sur la ferme des Roches en tant que producteur laitier. En 2010, son fils Ghislain s'associe avec lui. Il impulse une nouvelle orientation à la ferme : transformation du lait et conversion en agriculture biologique. Ils élèvent des vaches de races jersiaises, réputées pour la qualité de leur lait, qu'ils transforment en fromages, crème, beurre ou yaourts... vendus en circuits courts (marchés, AMAPs) et en vente directe sur la ferme.

En 2017, ils sont rejoints par Dominique, apprenti, qui envisage de s'installer avec eux. Marion arrive en avril 2019. En stage «paysan créatif», et particulièrement investie dans la transformation, elle a l'idée de s'associer elle aussi à leur activité.

Ensemble, ils font appel à Passeurs de terres pour racheter 32 hectares de terres agricoles de la ferme. Elles appartiennent aujourd'hui à la famille Blineau, paysans aux Roches de 1946 à 2005 qui ont à cœur, par une acquisition collective, de maintenir sur le très long terme une ferme paysanne aux portes de Couëron.

« Nous faisons appel à Passeurs de terres pour préserver coûte que coûte les terres agricoles des Roches et lutter contre l'urbanisation, dans l'espoir d'une agriculture biologique pérennisée par les générations futures d'agriculteurs et d'agricultrices. »  
**Ghislain, paysan.**





**Christian,**  
installé depuis 1994



**Ghislain,** installé depuis 2010

**Dominique,** en apprentissage  
depuis 2017, futur installé

**Marion,** en stage «paysan créatif»  
depuis 2019, future installée



## Devenir coopérateur pour rendre possible l'achat des terres

L'achat des terres des Roches par la coopérative Passeurs de terres est rendu possible par le seul engagement des citoyennes et citoyens.

En souscrivant à des parts sociales auprès de la coopérative, vous pourrez permettre à Passeurs de terres

d'atteindre le montant nécessaire pour l'achat de cette ferme.

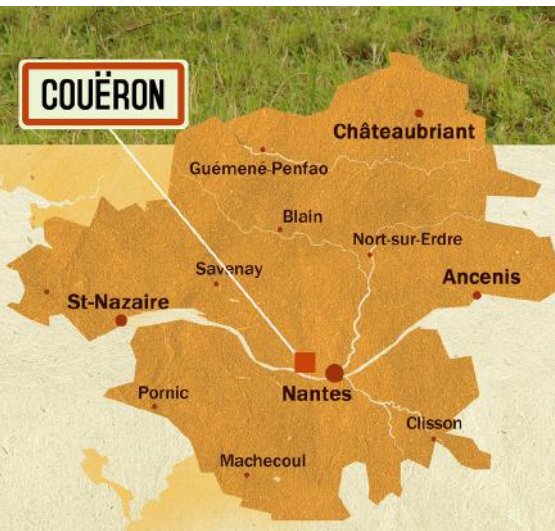
En acquérant une part sociale, vous devenez coopérateur de Passeurs de terres. Vous pouvez dédier votre souscription à la Ferme des Roches. Vous pouvez aussi rejoindre nos bénévoles pour accompagner les futurs fermiers et fermières de la coopérative dans l'élaboration et le suivi de leur projet.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous :  
[contact@passeursdeterrres.org](mailto:contact@passeursdeterrres.org).

Passeurs de terres, un outil de :



Pays de la Loire



Co-fondé avec :



Les Agriculteurs **BIO** des Pays de la Loire



**AGIR** pour la **BIODIVERSITÉ**  
PAYS DE LA LOIRE



Octobre 2019



Coopérative régionale  
de foncier agricole

**PASSEURS DE TERRES**

Adresse postale : 70 Route de Nantes, 49610 Mûrs-Érigné  
contact@passeursdeterrres.org | 09 66 92 22 38 - 06 61 45 49 88

[www.passeursdeterrres.org](http://www.passeursdeterrres.org)

Siège social : 20 place des Perrochères, 49 120 Chemillé-en-Anjou